Site classé

N° 14056

Caen

Ancien cimetière Saint-Nicolas



Situation

Cet ancien cimetière désaffecté se situe au pied de l'église Saint-Nicolas à l'ouest du centre ville de Caen entre la place du Canada et l'Abbaye aux Hommes.



DREAL/P. Galineau

Le cimetière au nord de l'église saint-Nicolas

Typologie
Parc

Commune concernée
Caen

Surface
1 ha

Date de classement
Arrêté du 30 mars 1939

Histoire

Autrefois appelée Saint-Nicolas aux champs à cause de sa situation hors les murs de la ville, cette église paroissiale de Bourg l'Abbé est attestée pour la première fois en 1083, probablement lors de l'achèvement des travaux de construction. Des deux tours qui devaient encadrer le narthex à l'origine, seule celle du sud est édifiée au XV^{e} siècle. Comme bien d'autres édifices religieux, elle est fermée au culte en 1793 et ne retrouvera jamais ses fidèles. Le cimetière qui l'entoure continue d'être utilisé jusqu'à



Ministère de la Culture/E. Durand

L'église saint-Nicolas et son cimetière début XX^{e} siècle

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie

la fin du XIXe siècle où il n'est planté que d'arbustes ornementaux (houx, buis, ifs, thuyas...). Abandonné, il disparaît peu à peu sous la végétation. Classée Monument Historique depuis 1913, l'église Saint-Nicolas conserve, presque intact l'aspect de son origine. En 1939, son cimetière est classé parmi les sites en raison du caractère pittoresque des lieux.



DREAL/P.Galineau

Le cimetière vu de la rue Saint-Nicolas

Le site

Le cimetière Saint-Nicolas se situe au carrefour de trois époques de la ville de Caen : au sud, les ruelles et le vieux quartier Saint-Etienne, à l'est les résidences du XIXe siècle et au nord les pavillons et les petits immeubles de la reconstruction. Il est blotti au pied de l'église sous un petit bois qui émerge au-dessus des murs d'enceinte. Passé la grille d'entrée, il est quadrillé par des allées gravillonnées où quelques bancs sont disposés pour les rares visiteurs. De petits sentiers serpentent à travers les tombes éparses et la végétation. Le long du mur bordant la rue Saint-Nicolas s'élèvent les caveaux de famille, mausolées aux dalles affaissées, chapelles aux portes ouvertes ou enclos de grilles rongées par le temps. Au centre, c'est un chaos de stèles et de croix de guingois ou renversées par la végétation qui ne laisse plus deviner les alignements d'origine. Le lierre envahit le moindre espace disponible, recouvre peu à peu les pierres tombales et monte à l'assaut des stèles qui se dressent encore. Les arbustes ornementaux qui ponctuaient jadis les tombes ont poussé en hauteur et, accompagnés d'arbres à feuilles caduques, ils forment aujourd'hui un petit bois en centre-ville. Ce vieux cimetière dégage une atmosphère étrange, empreinte de nostalgie, parfois oppressante lorsque le soleil n'accompagne pas le visiteur. Depuis l'abside de l'église, au fond du cimetière, une belle vue se dégage vers les toits du quartier Saint-Etienne et les flèches de l'abbatiale. Au sud de l'église, un petit terre-plein ombragé est inclus dans le site, il sert actuellement de parking.



DREAL/P.Galineau

Allée à l'Est du cimetière

Devenir du site

Peu fréquenté, isolé et à l'entrée confidentielle, le cimetière Saint-Nicolas est peu connu des caennais et encore moins fréquenté par les touristes. Il offre cependant, comme tous les anciens cimetières de la ville, un havre de verdure et de quiétude. L'atmosphère qui s'en dégage incite peu à la flânerie ; avec quelques aménagements il pourrait devenir un espace vert urbain apprécié pour peu que l'on ouvre l'espace et dégage quelques vues afin de le rendre un peu moins « étouffant ». A l'ombre de l'église, classée MH, aucune menace ne semble peser sur lui, si ce n'est l'usure du temps qui, inexorablement, efface tout souvenir et enfouit le site sous la végétation.

Date de parution : septembre 2013
DREAL Basse-Normandie / SRMP / DSP
10 boulevard du général Vanier CS 60040
14006 Caen cedex
Tél. 02 50 01 83 00 - Fax. 02 31 44 59 87
courriel :
DREAL-Basse-Normandie@developpement-durable.gouv.fr
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Le classement d'un site constitue la reconnaissance au plus haut niveau de la qualité du patrimoine paysager national. Il offre les moyens d'assurer la préservation de ses qualités exceptionnelles, quelles soient pittoresques, scientifiques, historiques ou légendaires. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sont soumis à autorisation spéciale délivrée par le ministre chargé des sites ou le préfet de département (articles L341-10 et R341-10 du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R111-42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L581-4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (articles L126-1 et R 126-1 du code de l'urbanisme).